



Aménagement et travaux

- Les écoles de Sommepy-Tahure et Jules Ferry de Suipees
- L'avenue du Général Leclerc à Suipees
> lire p.6 et 7



Joyeuses fêtes !



Système d'Information
Géographique
> lire p16-17



Communes
Sainte-Marie au gré de vos
promenades
> lire p20

Envisager sereinement l'avenir



L'année 2016 restera marquée par une série d'orientations et de décisions Fortes pour le territoire de la Région de Suippes. Nous n'aborderons pas tous les points, mais seulement ceux qui resteront dans l'histoire.

● La réforme des territoires dans le cadre de la loi Notre

Elle s'est déroulée en deux étapes pour l'instant. Une première étape a consisté à rapprocher en 2014 la région de Suippes et les trois communes des Sources de la Vesle. La seconde étape aura lieu au 1^{er} Janvier 2017 avec le départ de ces 3 communes qui ont décidé de rejoindre la communauté de communes de la Moivre à la Coole.

Il faut se rappeler l'histoire de la Communauté de Communes des Sources de la Vesle - 4 communes au départ - qui, par mésentente, a conduit L'Epine à demander son rattachement en 2005 à la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne.

En 2013 des discussions engagées et rompues entre la communauté de communes des Sources de la Vesle et la Communauté de Communes La Moivre à la Coole ont abouti à un rapprochement avec la Région de Suippes au 1^{er} janvier 2014

C'est bien connu, selon le proverbe «jamais deux sans trois» il était logique de vivre une nouvelle étape. Nous souhaitons bon courage à l'actuelle Communauté de Communes La Moivre à la Coole.

Par ailleurs, en 2016, M. Le Préfet de la Marne a élaboré un nouveau projet de périmètre intercommunal, en proposant une fusion des deux territoires de Mourmelon et de Suippes. Nous avons voté à la presque unanimité pour ce rapprochement, tout en sachant que des écarts importants devaient être traités tant en matière de compétences, de fiscalité, que de gouvernance. Cela laissait présager des débats difficiles, mais nous avons préféré les aborder, le schéma nous paraissant tout à fait logique.

Contrairement à nous, les huit communes de la région de Mourmelon ont refusé en totalité ce rapprochement et se sont adressées au Président de la Communauté d'Agglomération de Châlons, qui leur a ouvert la porte contre l'avis de ses communes membres. A partir de cet instant - Mourmelon ayant une alternative - le débat avec la Région de Suippes était clos. Nous savons ce qu'il en est advenu...

Avec notre densité de population représentant moins de la moitié de la moyenne départementale, nous n'étions pas contraints par la loi de nous associer.

Néanmoins, il nous appartient d'écrire sereinement notre destin, sans précipitation, dans ce double enjeu de maîtrise des charges et de réponse aux attentes de la population.

● Evolution de la Maison de Retraite de Suippes

Dès le 1^{er} janvier 2017, nous assurerons dans le cadre d'un CIAS (*Centre Intercommunal d'Actions Sociales*) la gestion de la Maison de Retraite Pierre Simon et du CLIC des Sources (*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologie*). Ce transfert de compétence voté en conseil communautaire à l'unanimité, fait suite à la demande de la commune de Suippes.

En effet, la commune de Suippes et le CCAS ne pouvaient supporter financièrement le projet d'extension d'une unité de vie protégée de 15 lits dits « Alzheimer ».

Cet investissement d'envergure porté par la Communauté de Communes, assurera de la visibilité à la maison de retraite.

● Le plan numérique

Un autre dossier important est celui du plan d'aménagement numérique, dit autrement, la fibre optique jusqu'à la maison. Impacté par la réorganisation des nouvelles régions, sa réalisation sera sans doute plus longue que prévue mais plus abordable financièrement pour nos collectivités.

● Terminons par évoquer les autres points d'actualité :

- La situation de la piscine : Il paraît évident que si le site s'exposait à des risques sanitaires ou autres problèmes de sécurité ..., la collectivité serait rapidement confrontée à une fermeture administrative par les services de l'Etat. Par ailleurs, suite aux récentes négociations avec l'armée, nous avons récupéré de nouveaux créneaux horaires à mettre à disposition de notre public « scolaires, grand public et activités annexes ». Dans ce contexte, afin d'assurer la surveillance de ces créneaux, il était logique de recruter un quatrième maître nageur, décision prise au conseil du 1^{er} octobre 2015.

En l'état actuel, l'application de cette décision s'est concrétisée par le recrutement d'un chef de bassin, accompagnée en juin 2016 d'une réorganisation des plannings et d'une gestion nouvelle des activités.

Ces décisions ont provoqué les réactions que vous connaissez mais nous devons assurer la pérennité ainsi que la sérénité du site quoi qu'il en coûte.

- Bien d'autres sujets sont abordés au quotidien : achèvement de la construction des écoles à Suippes et Sommepey, mises en accessibilité des bâtiments du territoire, élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), accompagné d'un plan de l'habitat (PLH), une opération de réhabilitation de ce même habitat (OPAH), un schéma directeur de rationalisation des capacités, intégrant les réformes à venir en défense incendie.

Il nous importe d'adapter en permanence nos structures et nos moyens aux nouvelles données réglementaires et à nos ambitions d'un territoire qui se doit de répondre aux modes de vie d'aujourd'hui.

François MAINSANT



Décembre 2016 - n°37

Directeur de la Publication :
François MAINSANT

Rédaction et conception :
Services communautaires

Crédits photos :
Fotolia.com
Alain HATAT
Communauté de Communes
de Suippe et Vesle

Impression :
Le Réveil de la Marne
Dépôt légal Octobre 2012
Tirage à 4500 exemplaires
Magazine réalisé sur papier PEFC
ISSN 2262-0508

La certification PEFC
(Programme de reconnaissance
des certifications forestières)
garantit au consommateur
que le bois qu'il achète provient
de forêts gérées durablement.



sommaire



p.4-5 En bref

p.6-7 Les travaux
écoles et avenue du
Général Leclerc à Suippes

p.8-9 Urba
L'OPAH



p.10-11 A votre
service

Les commerçants fêtent Noël

p.12 MSAP

Un photomaton à Suippes

p.13 Marne 14-18



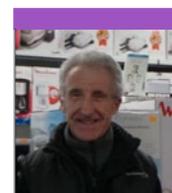
p.14 Médiathèque

Les infusions littéraires

p.15 Piscine

p.16-17 SIG

p.18-19 Conseils
Communautaires



p.20 Les Communes

p.21 Regards sur ...

Entretien avec Pierre
Colmart

p.22 Armée

p.23 Recettes et
Agenda

> Personnel



Un chargé d'opération bâtiments, Kendjy STEPHAN, en fonction depuis le 1^{er} octobre 2016, est chargé de l'élaboration et du suivi des travaux en bâtiment suite au départ de Jean-Michel GOY, programmé le 31 décembre 2016.



Suite au départ de Margaux LOPEZ, Guillaume SARNELLI assure la continuité des services Urbanisme et Développement Economique depuis le 1^{er} août.



Afin d'assurer la sécurité, de limiter les heures supplémentaires et d'offrir davantage de créneaux aux activités publiques, Franck DAVOINE a pris ses fonctions le 16 août 2016 en qualité de quatrième Maître-Nageur-Sauveteur et chef de bassin.

> Attila vise le Goncourt !

Le titre n'aura pas été retenu, mais le livre est bien là! Le chef des Huns n'est d'ailleurs pas le personnage principal, puisque c'est l'**oppidum celte** qui est au cœur de cet ouvrage édité par Lieux-dits dans la collection des itinéraires du Patrimoine. Réalisé grâce aux concours d'archéologues et spécialistes du site, cet ouvrage va permettre aux habitants du territoire, mais aussi aux curieux de mieux comprendre ce site énigmatique.

En vente au prix de 7€ au Centre d'Interprétation.



> Le Piano Voyageur

Dans le cadre de la manifestation *La Comète en Campagne* portée par la scène nationale de Châlons et en partenariat avec la médiathèque de Suippes, les enfants de maternelle de la communauté de communes ont reçu la visite du piano voyageur piloté par Benjamin Epe. Pendant 45 min, les enfants ont découvert l'univers d'un vrai concert, puis on pu escalader le piano ou se cacher en dessous pour sentir les vibrations avant de proposer eux même un concert à 4 mains aux autres camarades. Le piano voyageur a laissé derrière lui une multitude d'étincelles dans les yeux des enfants.





> Bientôt l'ouverture de deux écoles sur le territoire communautaire

École Jules Ferry à Suippes

Le 29 janvier 2015, le conseil communautaire a décidé de lancer la construction de deux écoles à Suippes et à Sommepey

En effet, les locaux de l'école primaire Jules Ferry à Suippes de type Pailleron étaient vétustes et ne respectaient plus les normes en vigueur en termes de sécurité et d'accessibilité. L'état de dégradation du bâtiment entraînait des difficultés de fonctionnement quotidiennes. L'établissement fonctionnait sous avis favorable de la commission de sécurité mais avec un nombre important de prescriptions. Cet établissement ne permettait pas d'accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes. La construction d'un nouveau bâtiment scolaire a donc été nécessaire.

Les communes de Saint-Souplet-sur-Py, Sainte-Marie-à-Py et Sommepey-Tahure sont réunies au sein d'un groupement scolaire éclaté sur les sites des deux communes de la CCSV. Suite à la fermeture de l'école privée, les

élèves sont accueillis pour partie à Sainte-Marie-à-Py et pour partie dans une classe modulaire située dans la cours de la mairie de Sommepey. L'école de Sommepey fonctionnait donc avec deux modules. La structure d'accueil provisoire était inadaptée. La construction d'un nouveau bâtiment avec 3 classes a donc été décidée pour remplacer l'existant de la commune de Sommepey.

Le maître d'œuvre retenu, le cabinet «Technique Design Architecture» de Charleville-Mézières a donc planché sur les projets.

Sur les 1500 m² du bâtiment construit sur le site de Suippes, 1000 m² sont consacrés à l'école primaire Jules Ferry (pour 7 classes). La commune de Suippes a souhaité s'associer à la communauté de communes pour réaliser conjointement un espace cantine / restauration et deux

salles d'activité pour accueillir le centre de loisirs, de compétence communale, sur une surface de 500 m².



École de Sommepey-Tahure

A Sommepey, la commune a également financé la construction d'une salle supplémentaire pour les activités du C.L.S.H.. Le bâtiment neuf représente une surface de 620 m², dont 60 m² sont consacrés au périscolaire.



Hall d'entrée - Cantine - Cours et Sanitaires de l'école Jules Ferry à Suippes



Après 12 mois de travaux les deux nouveaux bâtiments sont prêts à être livrés. Le concept architectural simple et fonctionnel permet une bonne insertion paysagère sur les deux sites. Il réalise également à Suippes une liaison esthétique avec l'école maternelle Jules Ferry, construite il y a déjà 10 ans. Les deux écoles sont équipées de pompes à chaleur qui fonctionnent par géothermie. Outre les économies budgétaires réalisées en matière de fonctionnement, ce système de chauffage permet de réduire considérablement les rejets de CO₂ dans l'atmosphère. Les déménagements sont programmés sur chacun des sites pendant les vacances de Noël, et les enfants pourront y être accueillis dès le 2 janvier 2017.

Plan de financement global :

1 École et périscolaire de Sommepey :

Le coût total de l'opération s'élève à 930 000 € HT, financé à hauteur de 300 000 € par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de 48 000 € par l'ADEME.

2 École, cantine et périscolaire Jules Ferry à Suippes :

Le coût total de l'opération s'élève à 2 245 000 € HT, financé à hauteur de 447 000 € par l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des Territoires Ruraux et de 67 000 € par l'ADEME.

Travaux de réfection du réseau d'assainissement de la rue Buirette Gaulard et de l'avenue Leclerc à Suippes

Début 2016, le Département de la Marne a décidé de réaliser des travaux conséquents de renforcement de la voirie et de renouvellement de la couche de roulement de la rue Buirette Gaulard et de l'avenue du Général Leclerc à Suippes, depuis la place Léon Bourgeois jusque la rue de la gare.

La communauté de communes a donc fait réaliser une étude diagnostic sur l'état de la canalisation d'assainissement collectif située sous cette voirie. L'inspection télévisée a mis en évidence de nombreux défauts (fuites, contrepentes, ...) qui ont rendu nécessaire le remplacement de la canalisation principale et des branchements.

Les travaux ont été engagés dès le mois de mai 2016 par l'entreprise Eiffage. Ils ont consisté à créer une nouvelle canalisation en parallèle de celle existante en amiante ciment. L'ancienne canalisation en amiante ciment a été comblée avec du béton fluide. Tous les branchements d'eaux usées ont été repris.

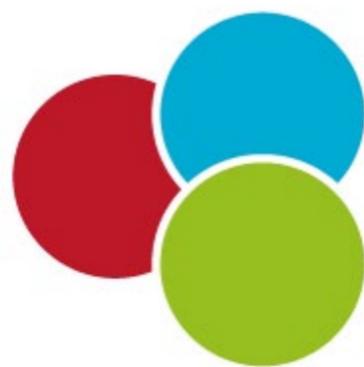
Si la rue Buirette Gaulard a été rendue à la circulation début septembre, il a fallu attendre début novembre pour finaliser les travaux de l'avenue Leclerc.

Après le remplacement de la canalisation, le Département a pu poursuivre l'opération avec la mise en place d'une couche de 24 centimètres d'enrobé, qui permettra d'assurer la longévité de cette voirie, malgré une circulation importante des poids lourds.

Le coût total de ces travaux d'assainissement s'élève à 712 780 € HT, financés à hauteur de 136 620 € par le Département de la Marne et de 201 792 € par l'agence de l'eau Seine-Normandie.



Avenue du Général Leclerc après travaux à Suippes



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
OPAH
 Mourmelon
 Moivre à la Coole
 Suippe et Vesle

> OPAH

Améliorer votre logement et lutter contre la précarité énergétique.
 Précarité énergétique : 1 Français sur 5 touché.

D'après l'Observatoire National de la Précarité Energétique, en 2016, 12 millions de personnes en France ont du mal à régler leurs factures de gaz et d'électricité, et 6 millions de ménages sont en précarité énergétique (C'est à dire qu'ils consacrent plus de 10 % de leurs revenus à leurs dépenses d'énergie dans leur logement ou qu'ils déclarent une sensation de froid lié à un chauffage défaillant ou une mauvaise isolation).

> L'OPAH, c'est quoi ?

Un dispositif d'aides financières qui permet aux propriétaires d'améliorer leur logement. Grâce à un partenariat entre les Communautés de communes, l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, la Région et le Département, l'OPAH doit permettre de faciliter la réhabilitation du parc immobilier privé, dans une logique de lutte contre l'habitat indigne, de maîtrise des

dépenses énergétiques des ménages, et d'adaptation des logements aux personnes âgées.

Cette opération durera trois ans (de mai 2016 à mai 2019) et concerne l'ensemble des 52 communes composant les trois communautés de communes qui la portent.

> Quels propriétaires sont concernés ?

- Ceux qui occupent leur logement à titre de résidence principale (sous conditions de ressources).

- Ceux qui louent ou souhaitent louer leur logement (personne physique ou morale).

> Pour quels travaux ?

- Rénovation thermique et économie d'énergie : Isolation, ventilation, chauffage.

- Lutte contre l'habitat indigne : Sortie d'insalubrité, suppression des peintures au plomb.

- Rénovation d'un logement destiné à la location en loyer maîtrisé.

- Maintien à domicile et adaptation du logement pour les personnes en situation de vieillissement.

Attention : Les aides sont attribuées uniquement pour des travaux réalisés par des professionnels du bâtiment.

Vous êtes locataire ?

N'hésitez pas à parler de ce dispositif à votre propriétaire !



Quelles subventions ?

Des subventions vont de 25 % à 90 % du montant hors taxe des travaux éligibles.

> Financement du reste à charge

Selon votre situation, d'autres aides peuvent être éventuellement mobilisables (Financements par certaines caisses de retraite). Ce dispositif est par ailleurs cumulable avec l'éco-prêt à taux zéro.

> Comment en bénéficier ?

Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt d'un dossier de demande de subvention.

Contactez le Comal-SoliHa 51, qui vérifiera votre éligibilité au dispositif, vous accompagnera dans le montage de votre dossier, et dans la réalisation de votre projet de rénovation (Diagnostic complet et gratuit, sans engagement).

Où m'informer ?

Une permanence a lieu le second mardi de chaque mois de 10h à 12h, au siège de la Communauté de communes, à Suippes.
 Vous pouvez également prendre contact :

COMAL-SOLIHA

16, boulevard Hippolyte Faure
 51000 Châlons-en-Champagne

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15

Par mail : opah.mmcsv@comalsoliha51.fr

Par téléphone : 0 800 77 29 30 (Numéro gratuit)

Infos

Communauté de Communes de Suippe et Vesle
 Service Urbanisme :

15, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
 Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
 Courriel : g.sarnelli@cc-suipeeetvesle.fr



> Commerçants et artisans fêtent Noël à Suippes !

L'union commerciale, industrielle et artisanale ICARE vous invite à fêter Noël le samedi 17 décembre prochain de 14 à 17 heures, à Suippes.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, vous pourrez participer à un grand jeu de tickets à gratter, disponibles chez les commerçants du territoire à partir du 12 décembre, et peut-être remporter l'un des nombreux lots à gagner : Tablettes, appareil photo numérique, enceintes portatives...

Dès 14 heures, la parade du Père Noël animera les rues de Suippes et les commerces du centre. A partir de 15 heures, dans la grande salle du siège de la Communauté de communes, le Père et la Mère Noël accueilleront petits et grands pour un goûter avec crêpes et gaufres, vin et chocolat chauds !

La remise des lots du jeu des commerçants aura lieu à 16h00.

Infos et renseignements : garage-suippesauto-51600@orange.fr

> Vous portez un projet d'entreprise ?

Vous êtes à la recherche d'un local pour votre activité ? Vous cherchez un financement pour votre projet ? Vous êtes propriétaire d'un local commercial ou artisanal vacant ?

Contactez le chargé de développement économique de la Communauté de communes
Guillaume SARNELLI
service.deveco@cc-suipeeetvesle.fr
03.26.70.08.60

Nous vous accompagnerons dans votre projet et facilitons vos démarches.

> Une diététicienne-nutritionniste s'installe à Suippes

Madame Eloïse VAYSSE s'installe à la maison médicale de Suippes à partir du 2 Janvier prochain.

Elle assurera des consultations à la maison médicale de Suippes deux jours par semaine de 9h à 20h sur rendez-vous, et proposera aussi des rendez-vous à domicile, sur demande, dans un rayon de 20km.

Le diététicien joue un rôle de formateur et d'éducateur en matière de nutrition. Il élabore des programmes alimentaires personnalisés et veille à l'équilibre nutritionnel de ses patients. Il anticipe, diagnostique et prend en charge des troubles en rapport avec la nutrition (diabète, allergie ou intolérance alimentaire, obésité, cholestérol, anorexie...).

« Arrivée depuis peu dans la région, je suis ravie d'être accueillie de la sorte par les habitants, les professionnels de santé, la municipalité et la communauté de communes de Suippes. J'entends donc déployer tout mon savoir faire auprès des personnes en difficulté sur le plan alimentaire (adultes, enfants, adolescents sans oublier les personnes âgées et les femmes enceintes et allaitantes).

La diététique et la nutrition concernent les problèmes liés au surpoids, à l'obésité mais pas seulement... ».

Membre du réseau des professionnels de santé CA-RéDiab, Mme VAYSSE accompagnera les personnes souffrant de diabète, de maladies cardiovasculaires et de toute autre pathologie. « L'alimentation, souvent oubliée, a pourtant un rôle essentiel ».

> Ouverture d'un nouvel institut de beauté : Clo'Esthétique à Suippes

L'institut Clo'Esthétique a ouvert ses portes le 28 novembre à Suippes. Située 29 quai du Midi (ancien restaurant l'Ecluse), Mme Chloé MORELLE vous accueille les lundis, mardis et jeudis de 9h à 18h ; les vendredis de 10h à 20h et le samedi de 8h à 14 (Fermé le mercredi). A la carte, beauté et bien-être : épilations, soins, ongles ou encore maquillage et vente de produits. Laissez-vous tenter !

Clo Esthétique
Tél : 07 68 41 60 41 (joignable même les jours de fermeture)
ou sur Facebook « Clo Esthétique »



Infos

Communauté de Communes de Suippe et Vesle
Développement Économique :

15, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
Courriel : service.deveco@cc-suipeeetvesle.fr



> Photomaton à Suippes !

Initié en synergie par les services de la Communauté de Communes et la Mairie de Suippes, un photomaton a été mis en place le 28 novembre 2016 dans les locaux de la Maison des Associations (MDA), située au 9 rue Saint Cloud à SUIPPES.

En effet, le hall de la MDA, accueille ce photomaton, accessible aux personnes à mobilité réduite (en fauteuil roulant), déficients visuels, sonores ... pour réaliser des photos d'identité conformes aux normes requises par les administrations et des photos pour les CV.

Le prix est de 5 € pour 5 photos. Vous disposerez de trois essais avant la prise de vue définitive.

Le photomaton sera accessible aux horaires d'ouverture de la MDA, du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 (sauf le samedi 17h00).

Infos

Maison de Service au Public :

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 63 54 49
Courriel : msap@cc-suipeeetvesle.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Jeu «je repasse mon code»

Le jeudi 17 novembre, la Médiathèque, en partenariat avec le CLIC des Sources et la Maison de services au public, organisait une séance d'entraînement sur le Code de la Route.

L'auto-école de Suippes animait cet examen fictif. Une série de 40 questions, suite à la réforme de l'examen, était proposée aux participants de tous âges et une correction s'en suivait afin d'expliquer les règles de circulation et comprendre les inexactitudes des réponses.

A l'issue de cet après-midi, sur les 13 participants, aucun n'aurait été admis. La majorité dépassait les 10 fautes, alors que l'examen exige de ne pas excéder les 5 erreurs.

Pourtant l'assemblée était constituée de titulaires du permis depuis de nombreuses années. Les règles de conduite évoluent et le résultat obtenu, en toute convivialité, démontre la nécessité de proposer des séances de révision.



L'après-midi fût riche en enseignements et les inscrits sont repartis, avec leur permis de conduire, le sourire aux lèvres !!!

Les bureaux de l'auto-école sont ouverts :

Le mardi de 17h30 à 19h30
Le mercredi de 14h30 à 19h30
Le jeudi de 17h30 à 19h30
Le vendredi de 9h00 à 12h00
et de 17h30 à 19h30
Le samedi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

Tél.: 03 26 64 53 16

> Notre territoire vue du ciel

Le Centre d'Interprétation travaille actuellement sur la réalisation de vidéos de présentation des différents sites historiques qui jalonnent notre territoire.



Capture d'écran de la vidéo «La main de Massige» - www.youtube.com

Les sites de Massiges, du Blanc Mont, de Notre Dame des Champs sont déjà en ligne. La prochaine vidéo portera sur l'oppidum celtique du Camp d'Attila. Ces vidéos permettent de présenter, mettre en valeur et faire découvrir notre patrimoine sous un angle différent. En effet, elles sont réalisées à l'aide d'un drone qui apporte une plus value aux différents sites.

Ces vidéos sont visionnable sur la chaîne youtube du Centre d'Interprétation Marne 14-18 et sur www.marne14-18.fr

> En 2017 le Centre d'Interprétation fête ses 10 ans!

Si vous êtes venus visiter Marne 14-18 ou que vous ayez participé à l'une de nos manifestations, n'hésitez pas à nous apporter votre témoignage, vous êtes les mieux placés pour en parler! Vous pouvez nous adresser vos témoignages par mail à contact@marne14-18.fr ou par courrier au 4 ruelle Bayard. Et pour les plus téméraires, vous pouvez même faire une vidéo!

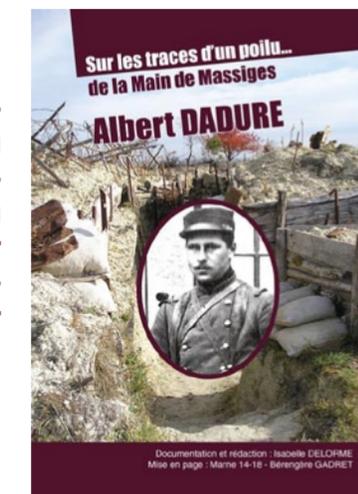
Nouveau livret pédagogique :
Sur les traces d'un poilu de la Main de Massiges : Albert DADURE

Depuis 2013, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 de Suippes, dispose d'un service éducatif avec la présence d'un professeur détaché par le rectorat, qui fait le lien entre l'établissement culturel et l'éducation nationale.

Dans cette démarche, l'équipe du centre travaille activement au développement de documents pédagogiques à destination du jeune public, scolaire et individuel.

Pour la rentrée 2016, grâce au travail de recherche et de documentation de Mme Isabelle Delorme, conseillère pédagogique à l'Inspection de l'Éducation nationale, le Centre d'Interprétation vient d'éditer un nouveau livret pédagogique sur les traces d'un poilu de la Main de Massiges, Albert Dadure, dont le corps a été retrouvé en 2013 lors de travaux de restauration de la tranchée.

Ce livret, adapté aux enfants de 8 à 12 ans, propose une découverte ludique et didactique de la vie de ce soldat et plus largement des conditions de vie des poilus, à travers des documents d'époque et une enquête dans la tranchée de Massiges.



> Le livret est disponible à la vente au Centre d'Interprétation Marne 14-18, au prix de 2,00€ pour les groupes scolaires et 3,00€ pour les individuels.

Infos

Marne 14-18 :

4 ruelle Bayard - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 24 09 - Courriel : contact@marne14-18.fr
www.marne14-18.fr

> Les infusions littéraires

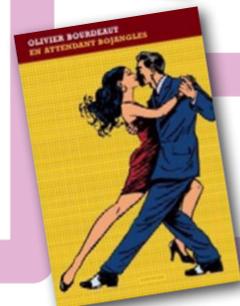
Le coup de cœur de Francine :
«**A l'ombre des vainqueurs**» de Marie-Laure de Cazotte.
Ce roman aide à mieux comprendre l'identité des Alsaciens.

Le coup de cœur de Fabienne
«**Il était une fois dans le métro**» de Karen Merran
Un roman, à l'écriture simple et fluide, qui nous plonge dans le monde caché des sans-abris et amène à réfléchir sur les à priori des classes sociales et nous fait voir le métro sous un autre angle.

Le coup de cœur de Antonia :
«**Le Livre des Baltimore**» de Joël Dicker
Une belle histoire sur les secrets de famille, les rêves de l'enfance, dans un style simple et à la lecture facile.

Le coup de cœur de Bernadette :
«**Bon rétablissement**» de Marie-Sabine Roger
A la fois drôle, émouvant, cynique, ce roman se lit avec plaisir.

Le coup de cœur de Claire :
«**En attendant Bojangles**» de Olivier Bourdeaut
Ce 1er roman drôle, tendre mais également déroutant, nous entraîne dans un tourbillon de folie douce...



La rentrée littéraire

Avec la **Rentrée littéraire**, la Médiathèque vous propose plus de 40 ouvrages. Premiers, romans, auteurs confirmés tels que Amélie Nothom, Eric-Emmanuel Schmitt, découvertes comme « *Petit pays* » de Gaël Faye (on le présente pour le Goncourt!)... Vous trouverez certainement votre bonheur !

Retour sur

Le 9 novembre dernier, les enfants de la Cheppe et des environs ont profité de la venue de Françoise Bobe pour effectuer un magnifique voyage au cœur de la Savane grâce au spectacle «**Le serpent à fennêtre**». Ce voyage s'est clôt par un goûter.

Médiathèque intercommunale :

Infos

Maison des Associations de Suippes
9 rue Saint Cloud - 51600 SUIPPES
Tel. 03.26.63.52.63
Courriel : mediatheque@cc-suipeeetvesle.fr
suippes.c3rb.org

à vos agenda !

- Le mercredi 21 décembre : spectacle de Noël avec Les rustines dans le Hall de la MDA. 2€, réservations au 03 26 63 52 63 à 14h30 . (Présence du père Noël)
- le 07/12 : bébés lecteurs à 10h.
- le 07/12 : heure du conte à 16h.
- le 19/01 : infusions littéraires à 14h15.
- jusque fin février : exposition Manga, en partenariat avec la BDP.

> Les travaux effectués lors de la vidange début septembre 2016 :

Création de pédiluve

Depuis la construction de la piscine, des rinces pieds à aspersion équipaient la sortie des blocs sanitaires, avant d'accéder au bassin.

Lors de la vidange, début septembre 2016, deux véritables pédiluves chlorés, conçus de façon à ce que les baigneurs ne puissent les éviter, ont été créés. Les crédits avaient été inscrits au budget primitif adopté le 14 avril 2016. Les baigneurs qui souhaitent accéder au bassin doivent donc dorénavant, après avoir pris une douche corporelle obligatoire, faire plusieurs pas dans l'eau désinfectante avant de se baigner.

Ces travaux ont été réalisés par la **société THIRION** pour la partie plomberie et la **SARL JANIN José** pour la maçonnerie et le carrelage. Le coût de cette opération s'est élevé à 7 500 €.



Réfection de l'étanchéité des goulottes de débordement



Les goulottes de débordement du grand bassin fuyaient. Des travaux de réfection de l'étanchéité des goulottes de débordement ont donc été réalisés lors de la vidange de septembre afin d'améliorer le confort des usagers. **L'entreprise Etandex** a repris intégralement les goulottes avec un procédé de fibre et de résine d'étanchéité. Ces travaux ont été réalisés afin d'améliorer au maximum la qualité de l'eau ainsi que le confort des usagers. Le coût des travaux est de 26 000 € .

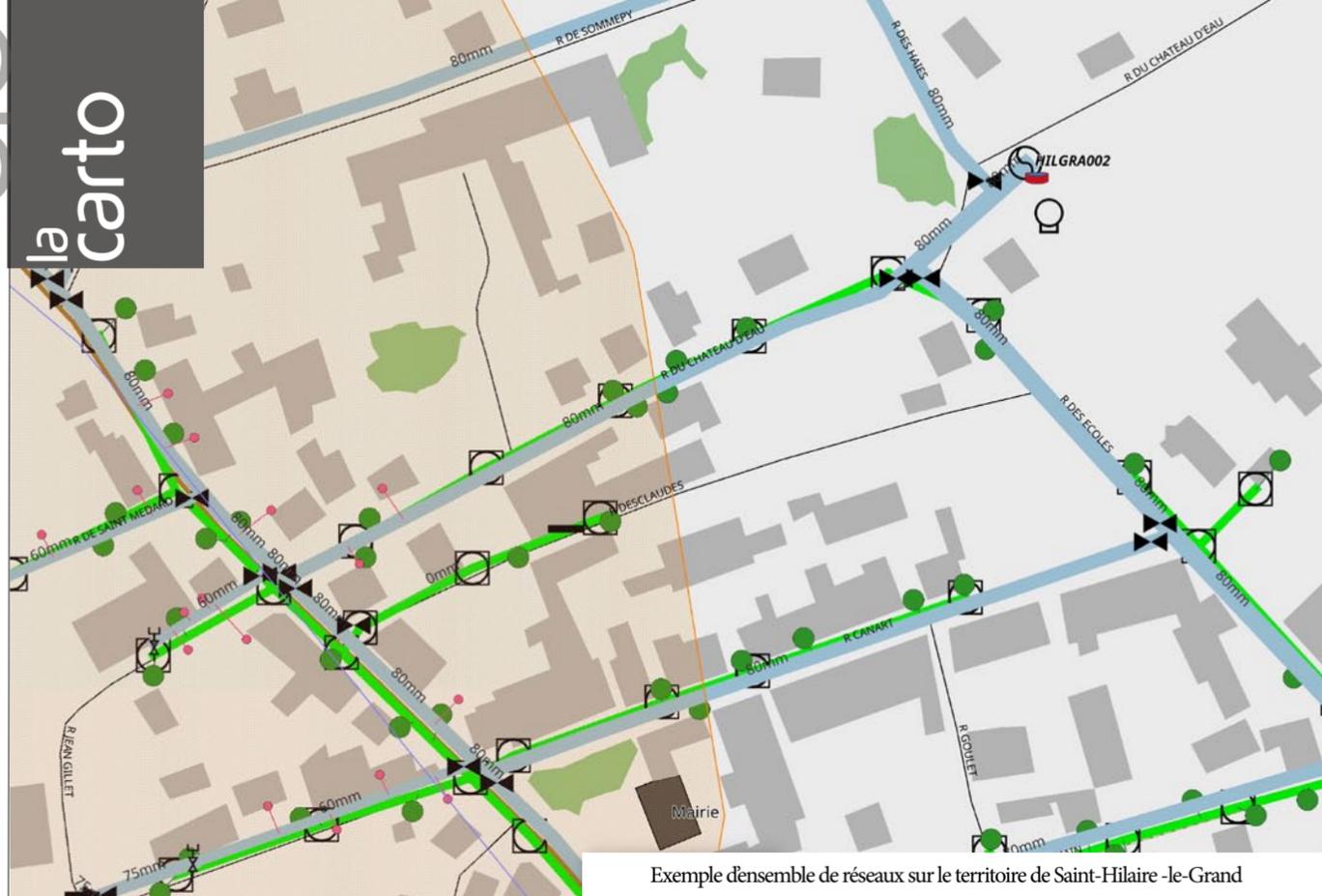
Des résidus de résine subsistant sur les carrelages ont nécessité un important travail de nettoyage par le personnel communautaire dans les jours qui ont suivi.

Retrouvez tous les horaires, les inscriptions pour les activités et toute l'actualité de la piscine sur www.piscinedesuippes.fr

Infos

Piscine intercommunale

Avenue de Sainte-Ménéhould - 51600 SUIPPES
Tel. 03 26 68 40 02
Courriel : piscine@cc-suipeeetvesle.fr
www.piscinedesuippes.fr



Exemple d'ensemble de réseaux sur le territoire de Saint-Hilaire-le-Grand

> Un Système d'Information Géographique au service de notre territoire

Qu'est qu'un SIG

Un SIG peut être défini comme un outil informatique permettant de stocker, de gérer, de traiter et de représenter l'information géographique.

L'information est stockée et gérée dans une base de données géographiques, qui combine des données géométriques (localisation et forme) et thématiques. Chaque thème d'information est représenté par une couche, ensemble d'objets élémentaires de même nature. Une couche associe la représentation cartographique des objets spatiaux et la table d'information statistique qui leur est associée

Depuis 2015, la Communauté de Communes de Suipe et Vesle a mis en place un Système d'Information Géographique. Ce nouveau service découle de la volonté de la Communauté de Communes de mieux connaître son territoire et son patrimoine. C'est un enjeu majeur et incontournable pour l'avenir.

Ainsi deux agents (Xavier Larcher, animateur multimédia et référent informatique et Cédric Maquin, médiateur culturel et infographiste de la Communauté de Communes) ont posé les bases du SIG de la collectivité :

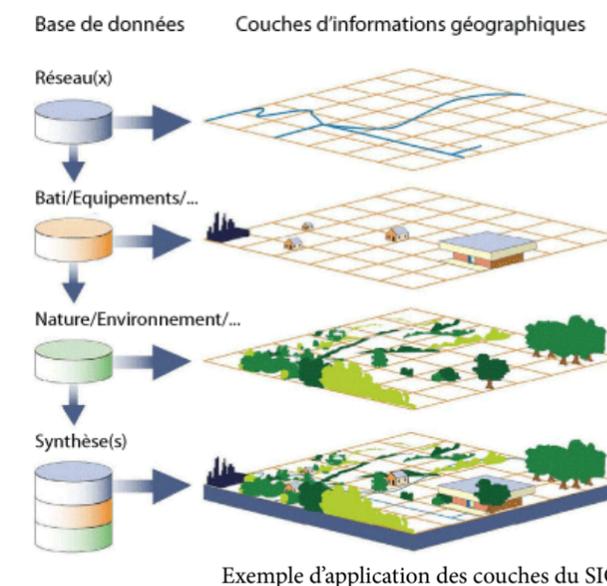
- **La première étape** a été de faire l'inventaire du patrimoine connu : la base adresse, les réseaux secs (électricité, télécom voirie...), les réseaux humides (eau potable, assainissement collectif, réseau d'eau pluviale, cours d'eau ..), le patrimoine bâti, le patrimoine naturel. Les différents acteurs et partenaires de la collectivité ont été sollicités pour transmettre ces données et assurer leur mise à jour (VEOLIA, SDIS51, ENEDIS, IGN etc..).

- **La seconde étape** est de connaître et identifier les données manquantes sur le territoire

- **La troisième étape** est d'analyser, à travers différentes thématiques, les enjeux du territoire (couverture incendie, urbanisme, dans le cadre de l'établissement du PLUI-H et aussi pour les instructions des permis de construire, gestion des cimetières ect ...). Les applications du SIG sont nombreuses. De plus, dès janvier 2019, la réforme «anti-ndommagement», dite aussi réforme «DT-DICT» obligera les collectivités à connaître leurs réseaux en sous-sol à 10cm près. La rigueur en termes de qualification et de précision concernant les réseaux existant impose une campagne de relevés topographiques. La Communauté de Communes s'est doté d'un GPS centimétrique pour effectuer ces relevés. Dans un premier temps au service du SIG, ce dernier sera ensuite mis à disposition des mairies pour effectuer leurs propres relevés.

Aujourd'hui les maires de la Communauté de Communes peuvent avoir accès à un ensemble de cartes concernant leurs territoires directement à partir d'un portail web. Prochainement le service SIG mettra à disposition du public différentes cartes thématiques.

On comprendra bien que le SIG est un outil transversal qui implique de nombreux services et acteurs du territoire (mairies, environnement, urbanisme, service technique, voirie, patrimoine culturel ...). L'objectif aujourd'hui est que chacun de ces acteurs s'approprient cet outil pour améliorer et faciliter leur mission.



Exemple d'application des couches du SIG

Infos

Service S.I.G

15, place de l'Hôtel de Ville - 51600 SUIPPES
Tel. : 03 26 70 08 60 - Fax : 03 26 66 30 59
Courriel : sig@cc-suipeeetvesle.fr

Séance du 14 avril 2016

- Comptes administratifs 2015 – Budget principal et budgets annexes
- Comptes de gestion 2015 - Budget principal et budgets annexes
- Affectation des résultats de l'exercice 2015
- Vote des taux de fiscalité directe locale - Fixation du taux de la TEOM
- Budgets primitifs 2016 - Budget principal et budgets annexes
- Attribution des subventions 2016
- Bilan des cessions et acquisitions immobilières
- Eglise de Poix – Reversement à la commune d'une subvention versée par la fondation du patrimoine
- Autorisation de programme et crédits de paiement
- PLUI valant programme local de l'Habitat – Intégration du contenu modernisé du PLU
- Demande de subvention pour la réalisation du PLUI valant programme local de l'habitat
- Approbation de la carte communale de Sainte Marie à Py
- Demande de subvention pour la réalisation de travaux de mise en accessibilité (églises de Bussy le Château et Saint Rémy sur Bussy)
- Demande de subvention à l'AESN et à l'Entente Oise Aisne pour les études et travaux sur les rivières de la Communauté de Communes de Suipe et Vesle
- Location d'un dispositif de traitement des pesticides pour la commune d'ISSE - Fixation d'un tarif

Séance du 26 mai 2016

- Nouvelles compétences
- Convention de mandat avec la commune de Sainte Marie à Py
- Modification statutaire : extension de compétence – création d'un C.I.A.S.
- Modification du tableau des effectifs
- Budget principal : décision modificative n°1.
- Modification du P.L.U. de Courtisols : approbation suite à enquête publique
- Convention de mandat avec la commune de Saint Rémy sur Bussy pour la mise en accessibilité de l'église et du cimetière
- Convention de mandat avec la commune de La Cheppe pour l'aménagement d'une circulation douce en bordure de la RD 66.
- Convention de mandat avec la commune de Saint Jean sur Tourbe pour la mise en accessibilité de la mairie.

Séance du 30 juin 2016

- Modification des statuts de la communauté de communes de Suipe et Vesle : compétence sociale.
- Convention de mise à disposition de locaux entre la communauté de communes de Suipe et Vesle et le centre hospitalier de Châlons-en-Champagne - service d'addictologie
- Modification du tableau des effectifs - création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.
- Budget principal : décision modificative n°1.
- Restauration des Vitraux de l'église de Saint-Jean-sur-Tourbe : Demande de subvention.
- Travaux de réfection de la toiture de l'école La Fontaine à Courtisols : demande de subvention.
- Création d'un espace de convivialité à la médiathèque - fixation du prix de vente des boissons chaudes.
- Convention de prestation de service avec la commune de Courtisols : gestion du gymnase - installation assainissement.
- Modification n°3 du P.L.U. de Courtisols : approbation suite à enquête publique
- Convention de mandat avec la commune de Saint Rémy sur Bussy pour des travaux de mise en accessibilité du cimetière et de l'église
- Convention de mandat avec la commune de La Cheppe pour la création d'un cheminement piéton le long de la RD 66
- Convention de mandat avec la commune de Saint Jean sur Tourbe pour la mise en accessibilité de la mairie

Séance du 29 septembre 2016

- SPL X Demat : Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et d'une proposition d'augmentation du capital social de la société
- Avis sur le plan de prévention des risques technologiques sur les communes de Suipe, Somme Suipe et Saint Jean sur Tourbe, autour des installations du Centre de Coordination des Chargements Chimiques de Suipe du Service de Déminage de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise
- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} Classe
- Modification du poste adjoint technique principal de 2^{ème} Classe à 32 h affecté au service des transports
- Création d'un poste de Technicien Principal de 2^{ème} Classe
- Convention de mise à disposition de service administratif et financier de la communauté de communes au profit de la commune de Saint Rémy sur Bussy
- Décision modificative n°1 – Budget Annexe Assainissement Vesle
- Demande de subvention pour la réalisation de travaux de maçonnerie sur les façades et création collective d'eaux pluviales (église de Tilloy et Bellay)
- Demande de subvention pour les travaux de sécurité voirie / quai bus à Jonchery sur Suipe
- Adhésion à l'association SYMBOSE
- Demande de subvention pour la réalisation des travaux et des aménagements pédagogiques suite à l'aménagement de l'ouvrage de l'ancienne pisciculture de la Cheppe

Séance du 10 novembre 2016

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Indemnité de conseil au trésorier communautaire
- Création d'un compte épargne-temps : fixation des règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, d'utilisation et de clôture
- Captage de Somme-Vesle : Construction d'une usine de traitement de l'eau – remise de pénalités
- Budget annexe MARPA. Décision modificative n° 1
- Budget annexe ZAE Suipe : Décision modificative n° 1
- Budget annexe ZI les Ouches de Cheppe : Décision modificative n°1
- Budget principal : décision modificative n° 2
- Budget annexe assainissement Vesle - décision modificative n° 2
- Budget annexe eau affermée Suipe et Vesle : décision modificative n°1 - Remboursement d'un trop-perçu d'une subvention du Département de la Marne relative à l'interconnexion Somme-Vesle / Poix
- Convention de transfert des éléments de l'actif et du passif relatifs au retrait des communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix
- Transfert d'emprunt à la commune de Courtisols suite au retrait des communes de Courtisols – Somme-Vesle et Poix
- Transfert d'emprunt du budget principal vers le budget annexe assainissement pour financer la réhabilitation assainissement collectif avenue général Lederc et Burette Gaulard
- Remboursement exceptionnel des prestations d'animation piscine
- Révision du P.L.U. de la commune de Courtisols : débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)
- Zone des Ouches de Cheppe : cession d'une parcelle à la société TDF pour la construction d'une antenne relais télécom.

Séance du 24 novembre 2016

- Création d'un CIAS – Adoption des statuts – Création des budgets.

> Sainte-Marie-à-Py au gré de vos promenades

La commune a souhaité embellir et laisser un témoignage aux habitants et aux visiteurs : Une occasion de rassembler toutes les générations.

Sept pupitres informatifs illustrés de cartes postales anciennes retracent la vie, le patrimoine de Sainte-Marie-à-Py.

Ces pupitres placés près de l'église, le monument aux morts, la mairie, notre Dame des Champs et sur le site de l'ancienne gare permettent de placer au premier plan, la reconstruction de Sainte Marie à Py (dévastée).

La commune a collaboré avec l'association « Mémoires des Monts de Champagne » et le Centre d'Interprétation Marne 14-18.



Pupitre de l'église Notre Dame



Pupitre de Notre Dame des Champs



Rencontre avec...

Pierre COLMART Gérant des Etablissements COLMART

Mécanique, cycles, réparation, articles de sport, matériel électrique radio électroménager, chauffage, sanitaire et dépôt de gaz

En quelle année les Établissements Colmart ont-ils été créés ?

Les Etablissements Colmart ont été créés en 1949, à cette époque le magasin se situait rue Chevallot Aubert.

Mon père, Jules COLMART, commerçant indépendant pendant 30 ans, a cédé en 1979, à mon frère Jean ainsi qu'à moi-même la gestion de l'entreprise. C'est à ce moment que nous avons créé les Ets COLMART et que j'en suis devenu le gérant.

Peut-on comparer votre entreprise à une AVENTURE familiale ?

Complètement car depuis 1949, trois générations de «COLMART» se succèdent.

1^{ère} : Jules et Andrée

2^{ème} : Pierre, Françoise et Jean

3^{ème} : Eddy et Barbara

En termes de superficie, quelle est la surface dont vous disposez à ce jour ?

Les besoins ne cessent d'augmenter, particulièrement pour le stockage de l'électroménager en réparation. Nous sommes passés de 90 à 390 m².

Parlez-nous de votre intérêt pour le vélo ?

Le vélo est une passion transmise par mon père. Il y a toujours eu un espace cycles pour tout âge, vente et réparation au magasin.

Mon père s'est investi auprès des jeunes, en les entraînant afin qu'ils participent à des courses de vélo, tout en participant lui-même à des championnats, ce qui lui a permis de remporter plusieurs victoires, entre autre, champion de Champagne de cyclisme à Reims en 1945, victoires sur les grands prix de Châlons, Reims, Charleville, Sedan et Laon. 2^{ème} de Paris-Verdun

Quels produits demandés à l'époque de l'ouverture, retrouvent-on encore aujourd'hui ?

Depuis la création du magasin les demandes, en quincaillerie, gaz et cycle, sont constantes. En revanche la demande en électroménager et télévisuelle est nettement supérieure, comparée à celle des années 50.

Comment décririez-vous la clientèle d'avant à celle de nos jours ?

La clientèle a évolué avec la société à laquelle elle appartient. Les besoins et les envies correspondent à une société de consommation.

L'implantation de notre entreprise depuis 67 ans sur le sol Suippas, nous a permis de développer des liens de confiance et de fidélité avec la clientèle. Le magasin reste fidèle à sa culture du rapport humain et de la confiance.

Pouvez-vous nous dire si la «relève» est assurée aujourd'hui ?

Oui elle l'est. La continuité sera basée sur les mêmes Fondements tels que la confiance, le service, l'amabilité... avec des évolutions matérielles et immobilières en perspective avec pour crédo «Le réflexe gentillesse».



Ets Colmart dans les années 50

> Les animations à venir à Sommepy-Tahure

- Samedi 4 Février, Vide poussettes organisé par l'Association 1, 2, 3 Petits Pas (Association des Assistantes Maternelles)
- Samedi 4 Mars, Carnaval organisé par l'Association 1, 2, 3 Petit Pas dans les rues de Sommepy-Tahure

Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune de Sommepy-Tahure : www.sommepy-tahure.fr

GENDARMERIE

Cpt PIFFRE Jean-Didier,
commandant la communauté de brigade
de Mourmelon le Grand et Suippes.

« Après avoir officié 4 ans à Romilly sur Seine dans l'Aube, je prends le commandement de la COB de MOURMELON-SUIPPES le 1^{er} août 2014. J'ai rapidement pu constater une différence quant au comportement de la population. »

En campagne il est plus facile de nouer des liens avec son entourage. Il en résulte un souci d'autrui en cas de difficulté ou de besoin.

Nos missions principales relèvent de la sécurité publique en assurant la protection à la personne sur 20 communes :

Mourmelon le Grand, Mourmelon le Petit, Livry Louvercy, Bouy, Vadenay, Saint Hilaire au Temple-Saint Etienne au Temple, Dampierre au Temple, Baconnes-Suippes, Saint Hilaire le Grand, Jonchery sur Suippe, Souain Perthes les Hurlus-Sainte Marie à Py, Sommepy Tahure, Somme Suippe, Bussy le Château, La Cheppe, Cuperly et Gratreuil.

> **Au domicile des citoyens, nous intervenons, dans une grande majorité des cas, pour des conflits familiaux.**

La sécurité routière n'est pas en reste, pour ce qui est des interventions. À cela il faut ajouter, la priorité gouvernementale qui est la lutte contre les produits stupéfiants.

En cette période de fêtes de fin d'année, les cambriolages sont, indubitablement, de retour. Redoublez de vigilance, en adoptant un comportement quasi identique, si vous devez vous absenter. Dans la mesure du possible, demandez à un proche voisin, d'ouvrir et de fermer les volets, de ramasser le courrier, de laisser une lumière allumée le soir, en somme, faire comme si la maison était occupée.

Dans le cadre de la participation citoyenne «VOISINS VIGILANTS», des volontaires et bénévoles, recensés en mairie et gendarmerie, se voient attribuer un secteur de la commune. Si ce référent suspecte une anomalie, il contacte la gendarmerie qui interviendra sur les lieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année et sachez que la gendarmerie est là pour vous protéger.

132^e bataillon cynophile de l'armée de Terre

> APPEL À ARTISTE

Le 132^e bataillon cynophile de l'armée de Terre de Suippes, vous invite à participer au 1^{er} concours d'affiche dans le cadre des journées portes ouvertes 2017 qui célébreront les 40 ans de son installation à la ferme de piémont.

Ce concours a pour but la réalisation d'un visuel destiné à la communication sur cet événement. Une large diffusion de l'œuvre se fera par affiche, flyers et sites internet. La plus belle affiche sera bien entendu récompensée, alors à vos stylos, crayons et pinceaux

Ouvert à toutes et tous, votre proposition doit nous être parvenue avant le 10 février 2017 afin d'être évaluée par le jury. L'auteur devra céder, à titre gratuit, le droit de représenter, de reproduire et d'adapter les photographies suivantes aux fins d'illustration sur le site Facebook et Twitter ainsi que sur les affiches et flyers, et ce dans le monde entier pour la durée de protection légale de ses droits d'auteur.

> Quand est-ce qu'on mange ?

Pour le 25 décembre et/ou le 1^{er} janvier
le Chef Julien vous propose



Amuses Bouche :

Croustillants de boudins de Reithel aux Oignons Rouges

Entrée : Saumon Mariné Maison du Chef



Ingrédients (pour 60 pièces) :

- 1,700 kg de Filet de saumon
- 3 citrons de 750 g chacun (vert, jaune et orange)
- 2 Cs de baie rose
- 2 Cs de poivre en grain
- 1/2 Botte de persil
- 1 Botte de thym
- 2 Feuilles de laurier
- 0,25 Cl d'huile olive
- 1/4 de botte d'aneth
- 1 Cc de poivre.

Préparation:

- 1 - Mettre en place le poste de travail (matériel, denrées, pesées).
- 2 - Ecailler, retirer les arêtes et parer les Filets de saumon. Les laver délicatement sous un Filet d'eau Froide.
- 3 - Laver et émincer les 3 citrons. Couper grossièrement le persil avec la tige.
- 4 - Poser les Filets de saumon sur une grille.
- 5 - Dans un saladier mélanger les citrons, le gros sel, le poivre grains, les baies roses, le persil et couvrir les Filets de ce mélange. Filmer et laisser mariner au réfrigérateur pendant 18 h.
- 6 - Enlever délicatement la marinade des Filets de saumon, les rincer sous un Filet d'eau Froide. Egoutter correctement les Filets, sécher avec un papier et huiler avec un pinceau le Filet pour bloquer les saveurs.
- 7 - Découper les Filets en Fine tranche de 2 à 3 millimètres d'épaisseur et tailler dans la longueur du Filet.
- 8 - Dresser les tranches fines dans l'assiette de service et lustrer avec une huile d'olive et aneth hachée Fine, poivre, thym, laurier, à l'aide d'un pinceau.
- 9 - Dresser



Plat : Suprême de Pintade Farci aux amandes. Jus court au Miel. Écrase de Pommes de Terre aux Fines herbes aillées. Tagliatelles de légumes croquants.

Dessert : Soufflé glacé aux Fruits, coulis exotique et mousse vanille Bourbon



Décembre et janvier :

- FERMETURE AU PUBLIC DU CENTRE D'INTERPRÉTATION MARNE 14-18

Du 24 décembre au 2 janvier :

- FERMETURE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Dimanche 08 janvier :

- 15H30 CONCERT DU NOUVEL AN À SUIPPES

Samedi 14 janvier :

- LOTO DE L'OLYMPIC SUIPPAS

Samedi 04 février :

- SOIRÉE BAVAROISE PAR L'UNION MUSICALE DE SUIPPES

Samedi 04 février :

- VIDE POUSETTES ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION 1, 2, 3 PETITS PAS À SOMMEPY-TAHURE

Samedi 11 février :

- LOTO DES SAPEURS-POMPIERS À SUIPPES

Samedi 18 février :

- LOTO DU CLUB CANIN À SUIPPES

Samedi 4 Mars :

- CARNAVAL ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION 1, 2, 3 PETIT PAS DANS LES RUES DE SOMMEPY-TAHURE



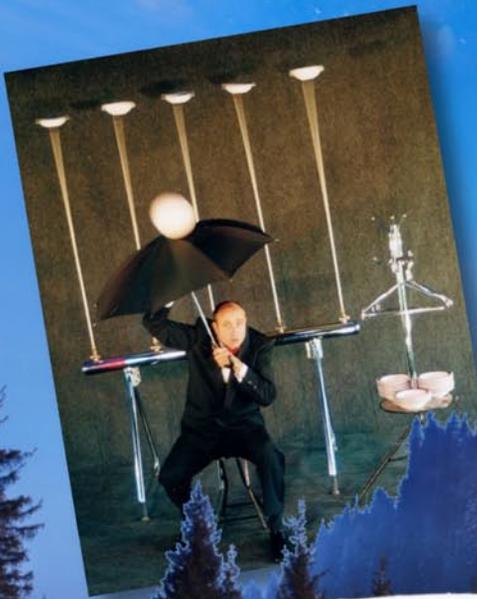
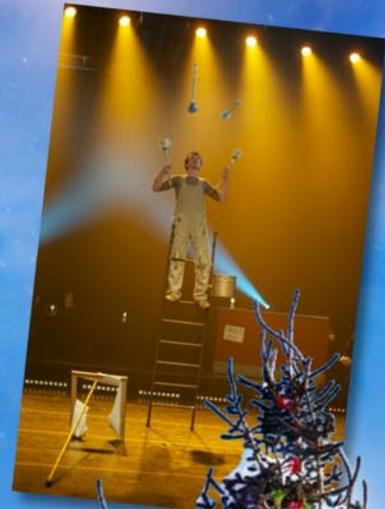
Spectacle LES RUSTINES

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

**14h30 : Présence du père Noël
(uniquement avant le spectacle)**

**15h Spectacle dans le hall de la
Maison Des Associations de
Suippes**

...suivi d'un goûter



INSCRIPTIONS :

2€ par personne pour non lecteurs

1€ par personne pour les lecteurs

Médiathèque Intercommunale de Suippes

9 Rue Saint Cloud - 51600 Suippes

tel : 03 26 63 52 63

Mail : mediatheque@cc-suipeeetvesle.fr



Communauté de
Communes
de Suippes
et Vesle